

PROJET PARRUR SYLVA TERRA

Convention n° 2011-728, notifiée le 9/06/11

Rapport semestriel : janvier –juin 2012

Pr. Josélyne RAMAMONJISOA, Coordonnateur

Le premier rapport –juin-décembre 2011 a fait la genèse du projet, relaté les modalités de fonctionnement du collectif au plan matériel et scientifique. Après l’atelier de lancement du projet le 16/09/11, malgré l’insuffisance de la formation sur les textes juridiques, les premières sorties de terrain ont été effectuées suivies des rapports récurrents.

- Recueil et analyse des textes juridiques sur les politiques foncières d’aménagement et la gestion forestière
- Recherches sur terrain
- Aspects scientifiques : sécurisation foncière et/ou risques accrus de conflits fonciers

1 Recueil et analyse des textes juridiques sur les politiques foncières d’aménagement et la gestion forestière

Les premiers contacts ont été effectués en janvier 2012 par une entrevue avec Eric RAPARISON, directeur exécutif de l’ONG Concept Terra, sous la supervision du coordonnateur adjoint.

En mars 2012, Sylva Terra a été invité par le SIF-Solidarité des Intervenants sur le foncier- à un séminaire international sur le thème : « Réflexions stratégiques autour de l’accès des pauvres à la terre : Des problématiques aux orientations stratégiques pour un engagement renforcé et durable ». Le séminaire a vu l’intervention de Rivo RATSIALONINA sur le foncier à Madagascar et d’Eric RAPARISON, tous deux membres de Sylva Terra. Par la suite des brochures et DVD ont été envoyés au coordonnateur du projet.

Après la signature de la convention de recherche en mars 2012, le premier draft sur le recueil et l’analyse des textes a été remis en juin 2012. Il est subdivisé en 4 parties :

- La première précise le contexte de l’étude, les objectifs et résultats attendus et la démarche adoptée.
- La seconde est constituée d’un glossaire sur le foncier, la sécurisation foncière, la politique publique, sur le monde rural, les AMVR, une définition de l’aménagement du territoire dans une perspective de développement. Ce glossaire aurait été bien utile s’il avait été donné avant les travaux de terrain afin d’uniformiser les concepts.
- La troisième décortique les politiques sectorielles dans le domaine du foncier, de la conservation forestière en faisant une rétrospective depuis le temps des royaumes à nos jours. La politique agricole s’est accompagnée d’une réforme agraire créant les AMVR en donnant l’exemple de la SOMALAC (Ordonnance n°62-042 du 19/09/62). L’abus du droit de propriété

est sanctionné par les ordonnances n° 74-021 et 74-022 du 20/06/74. Cette dernière précise les conditions générales d'exécution des travaux d'aménagement foncier en milieu rural.

- En 2005, des nouvelles initiatives ont été prises en matière de réforme agricole élargie en 2008 par la vision du MAP. Toujours dans la troisième partie, des précisions sont apportées d'une part sur la décentralisation théorique mais dont la mise en pratique est ralentie, d'autre part sur la politique minière, sujet pointu dans le cadre des grands investissements actuels.
- La quatrième partie fait l'inventaire et l'analyse des textes juridiques régissant l'aménagement rural (pp. 23-30). L'analyse porte sur l'évolution des réglementations qui ont pu influencer sur le développement rural suivant une approche diachronique et dans les différents secteurs.

2 Recherches et travaux de terrain

2.1 Achèvement des travaux de terrain de DEA pour ESSA-AGRO, géographie, ICMAA

- L'analyse comparative de la mise en valeur dans les AMVR de Manakara et du lac Alaotra démontre la diversité des stratégies paysannes. Cela va de la spéculation foncière avec le système du métayage ou de location des terres à la vente ou le morcellement des parcelles des attributaires avec l'accroissement du nombre des héritiers (SOMALAC).

En outre la venue de nombreux migrants complique les situations foncières et la multiplication institutionnelle déroutent les paysans qui ne peuvent pas toujours régulariser leur avoir foncier.

- Pour l'ESSA-AGRO, quatre sites ont été étudiés. Par rapport à la mobilisation de la réforme de 2005 en zone forestière, la sécurisation foncière présente diverses facettes.
 - o Dans le cas de Betatao Poste, l'Etat a confié la préservation des forêts à la communauté de base-COBA- au niveau de chaque *fokontany* riverain mais l'accroissement des besoins en combustible exerce une forte pression sur le couvert forestier qui risque de disparaître.
 - o Dans le cas de Beforona, la certification foncière obtient l'adhésion des paysans mais il faudra tenir compte des conventions lignagères de gestion afin d'éviter les conflits fonciers.
 - o Dans la montagne d'Ambre, la population locale occupe des terrains titrés sous la colonisation. La délivrance de certificat foncier ralentit par manque de financement, outre l'absence de correspondance dans le PLOF entre les différents types de terrain.
 - o Le cas de Mandialaza se complique par la défection de la circonscription domaniale de Moramanga qui laisse aux communes le soin de résoudre les conflits fonciers.

Il apparaît que les pratiques foncières fondées sur « les petits papiers » soit opportune mais elle est limitée aux rizières. Cela devrait être étendu aux forêts plantées afin de réduire les risques de destruction des ressources.

- En géographie, le DEA sur Miadanandriana est en cours de rédaction.

Les travaux de terrain sur la sécurisation foncière autour des RI dans le Sambirano sont achevés. Malgré l'arrêt du financement du MCA, plusieurs GF restent opérationnels. Les RI ont été rétrocédés au domaine privé de l'Etat. Mais la localisation des services des domaines et de la topographie à

Nosy Be alourdit la procédure d'acquisition des parcelles.

En outre, la présence des concessions coloniales, le ralentissement des activités cacaoyères pour certaines, les transactions foncières « réservées » aux fortunés freinent l'accession à la sécurisation foncière des plus démunis.

Les litiges sont nombreux et les occupants illégaux arguent du droit coutumier pour se maintenir sur les terres de leurs ancêtres.

2.2 Démarrage des travaux de doctorat

- Au niveau du troisième cycle, la doctorante géographe travaillant sur l'Itasy a effectué à Analavory un atelier de lancement de ses recherches en février 2012.

Elle a ensuite procédé aux premières investigations sur terrain par le diagnostic auprès des services fonciers, notamment l'inventaire et le triage des documents de bonne qualité (livres fonciers anciens, récents). La saisie des Procès verbaux collectifs de bornage-PVCB-et le scannage des plans topographiques ont également été accomplis.

Les résultats n'ont pu être exhaustifs compte tenu de la vétusté, du remplissage incomplet des documents. Toutefois les bases de données sur les terrains titrés dans les districts de Soavinandriana et de Miarinarivo sont disponibles ; les bases de données sur les terrains cadastrés dans le district de Miarinarivo peuvent être exploitées. Le choix des sites à analyser comme étude de cas a été effectué.

- Le second doctorant géographe, après dépôt de la convention de recherche a commencé sa documentation et sa rédaction. Il a été invité aux doctoriales de Montpellier en octobre 2012 afin de présenter une communication sur le foncier.

3 Synthèse des résultats scientifiques

- Axe 1 : recueil et analyse des textes sur les politiques foncières d'aménagement et la gestion forestière. Le texte de 37 p. remis comporte un glossaire bien utile pour l'ensemble des équipes qui devront revoir leur rapport en fonction de l'analyse effectuée par le pool des juristes.
- Axe 2 : études de terrain : statuts fonciers hérités et stratégies foncières paysannes

Il ressort des rapports que :

- o Les « petits papiers » engagent un processus sur les transactions foncières concernant surtout les rizières et menant à la délivrance de CF, en contrepartie d'un coût modeste mais considéré comme trop élevé par certains bénéficiaires. Les GF pris en charge par les communes sont restés opérationnels malgré l'arrêt du financement par le MCA en 2009 (Ambanja, Itasy). La délivrance des CF, après réalisation du PLOF est une garantie pour la sécurisation foncière
- o En ce qui concerne la gestion forestière, l'extension de l'occupation sur les terrains titrés sous la colonisation est source de litiges entre les descendants des colons et la population (Joffreville)
- o Les relations entre les communes bénéficiaires de GF et le Service des domaines et de la topographie ne sont pas toujours harmonieuses (Moramanga, Mandialaza) avec les risques de conflit récurrents

- Le transfert de gestion au VOI (Communauté de base-COBA-) est accepté par la population locale sans pour autant entraîner un comportement de sauvegarde environnementale.
- Les stratégies paysannes des AMVR (Manakara, lac Alaotra) sont multiples, allant du métayage, fermage ou morcellement des terres des attributaires, pratique interdite initialement lors de la mise en place de l'AMVR. Cela a entraîné un empilement de situations bien éloignées de la sécurisation foncière.
- Pour les doctorants, l'Itasy fourmille de situations reflet des risques de litiges à l'échelle nationale. Les 4 sites sélectionnés devraient permettre de valoriser la diversité des cas et entraîner des recommandations pour l'innovation des textes et des pratiques foncières.